



**ACADÉMIE
DE VERSAILLES**

*Liberté
Égalité
Fraternité*



WEBINAIRE BACCALAURÉAT 2024

L'ORGANISATION DU GRAND ORAL

Épreuve du grand oral 2024

Dates de passation



Du *mercredi 26 juin*
au
mercredi 03 juillet
2024

Série STHR –
du *jeudi 27 juin*
au *mercredi 3*
juillet 2024



❑ 4 réunions d'entente des examinateurs et examinatrices de Grand Oral coordonnateurs et coordinatrices et les IA-IPR référents et référentes

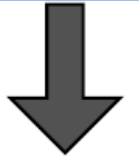
- ❖ *jeudi 13 juin* : 9h-11h – **78** [Lien](#)
- ❖ *Jeudi 13 juin* : 14h-16h - **91** [Lien](#)
- ❖ *vendredi 14 juin* : 14h-16h - **92** [Lien](#)
- ❖ *vendredi 14 juin* : 14h-16h - **95** [Lien](#)

Une épreuve qui compte

En voie générale

Coefficient 10

Mise en lumière des grands enjeux
des enseignement de spécialité



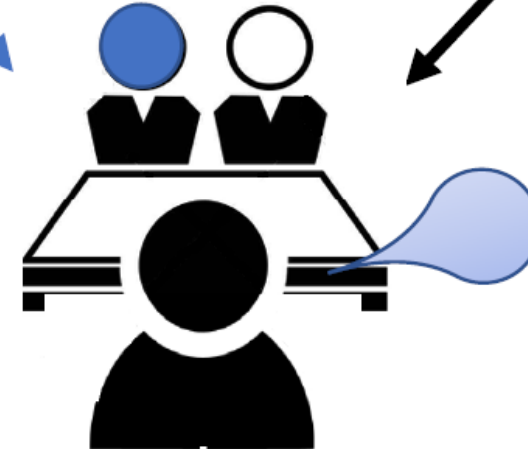
Une **réflexion personnelle** de
chaque élève conduit à
formuler **deux questions** à
présenter au jury.

En voie technologique

Coefficient 14

Enseignant ou enseignante
de la spécialité porteuse du
projet ou démarche d'étude

Enseignant ou
enseignante d'une autre
spécialité ou du tronc
commun



*Au début de l'épreuve, le candidat présente au jury **deux questions**. Ces questions s'appuient sur l'enseignement de spécialité pour lequel le programme prévoit la réalisation d'une étude approfondie.*

Les candidats scolarisés peuvent avoir préparé cette étude individuellement ou avec d'autres élèves.

Démarche de projet et développement des compétences transversales pour le supérieur

- Autonomie
- Prise d'initiative
- Pratique collaboratives
- Esprit critique
- Résolution de problème

...Pour réussir ses études et sa vie professionnelle

Dans son enseignement, la licence « Sciences et Technologies » laisse une large place à l'**expérimentation** dans le cadre du programme « **main à la pâte** » initié par Georges Charpak. Elle s'appuie aussi sur une pédagogie active où l'**apprentissage par projet** et les **stages** jouent un rôle important. Il s'agit de transmettre aux étudiants trois grandes compétences transversales principales :

- savoir **résoudre un problème** par une approche scientifique et technique ;
- savoir **communiquer** de manière correcte et appropriée au contexte ;
- savoir **se former et travailler** dans le contexte d'un projet scientifique et technique.

Cette approche pédagogique apprend aux élèves à travailler ensemble, à confronter des points de vue différents en s'appuyant sur des compétences diverses. Ils acquièrent de solides connaissances scientifiques élémentaires et des compétences transversales. Autant d'atouts pour une **intégration réussie** dans les **cycles d'études supérieures** et le **monde professionnel**.

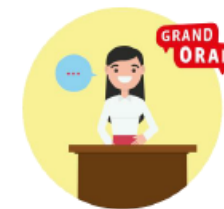
RECOMMANDATION DU CONSEIL

du 22 mai 2018

relative aux compétences clés pour l'éducation et la formation tout au long de la vie

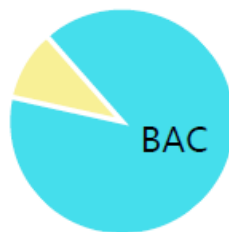
Extrait du site
<https://www.villebon-charpak.fr/>

Le déroulement de l'épreuve



En voie générale
coefficient 10

En voie technologique
coefficient 14



2 professeurs : l'un enseigne une des spécialités de l'élève ou, en voie technologique, la spécialité qui porte le projet

20 minutes de préparation



Le candidat (ou la candidate) prépare son intervention

20 minutes de passage



Le candidat (ou la candidate) présente la question retenue par le jury, puis y répond



Echange et argumentation avec le jury

Le déroulement de l'épreuve



20 minutes de préparation

20 minutes de passage



Le candidat (ou la candidate) prépare la structuration de son argumentation, organise son propos et peut réaliser un support pouvant lui servir d'accompagnement lors de sa prise de parole durant les 2 temps de l'épreuve.

• Privilégier :

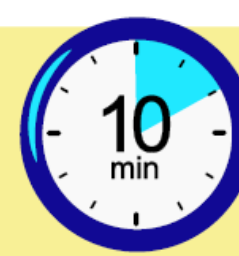
- une salle pour la préparation, avec présence d'une surveillance
- une salle d'attente
- une salle pour la passation



Le candidat (ou la candidate) expose les motivations qui l'ont conduit au choix de la question, présente la question puis y répond.

Debout (sauf aménagement)

Support : Des notes pour l'exposé : trame de prise de parole, plan détaillé ET/ OU un document illustratif : courbe, document illustratif, carte mentale, diagramme, formule mathématique, tableau ...

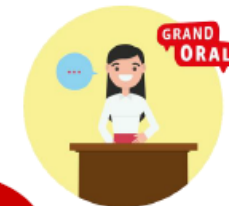


Le candidat (ou la candidate) échange avec les membres du jury, les questions du jury font écho à sa présentation et l'invitent à approfondir sa réflexion.

Debout ou Assis

Tableau à l'initiative du candidat (ou de la candidate)

La fiche de questions – baccalauréat général



**EPREUVE TERMINALE DU GRAND ORAL
BACCALAUREAT GENERAL SESSION 2024**

Fiche à présenter impérativement le jour de l'épreuve

Nom : Prénom :

Numéro de candidat :

Spécialité 1 :

Spécialité 2 :

	Questions	Préciser sur quelle(s) spécialité(s) porte la question
1		
2		

Signatures :

Signatures réglementairement **obligatoires** pour les candidats scolarisés dans un établissement public ou privé sous contrat.

Le candidat	Les enseignants de spécialité	Le chef d'établissement

- Deux questions couvrant les 2 enseignements de spécialités
- Signature des 2 enseignants de spécialités
- Cachet de l'établissement d'origine

=> Il revient à l'équipe pédagogique et au chef d'établissement de veiller à cette conformité, dans une démarche anticipée auprès des élèves absentéistes.

=> Une copie papier ou numérique devra être conservée dans l'établissement d'origine du candidat.

=> Aucune transmission des fiches « questions » au SIEC ou au centre d'épreuves n'est nécessaire ou réglementairement prévue.

=> Les établissements d'inscription peuvent transmettre aux centres épreuves, une copie numérisée des fiches « questions » signées de leurs candidats.

Pour un candidat hors contrat, individuel ou CNED

Les candidats individuels, CNED ou issus d'établissements privés hors contrat présentent l'épreuve dans les mêmes conditions que les candidats scolaires.

Le document précisant les questions présentées par ces candidats à destination du jury est alors constitué par ces derniers, en conformité avec le cadre défini pour les candidats scolaires. La signature des enseignants et du chef d'établissement n'est pas obligatoire pour les candidats issus d'un établissement privé hors contrat.

La fiche de questions – baccalauréat technologique



**EPREUVE TERMINALE DU GRAND ORAL
BACCALAUREAT TECHNOLOGIQUE - SESSION 2024**

Fiche à présenter impérativement le jour de l'épreuve

Nom : Prénom :

Numéro de candidat :




Série :

Enseignement spécifique (le cas échéant) :

	Questions	Préciser sur quelle spécialité porte la question
1		
2		

Signatures :

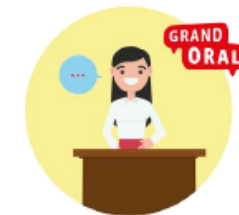
Signatures réglementairement **obligatoires** pour les candidats scolarisés dans un établissement public ou privé sous contrat.

Le candidat	Les enseignants de spécialité	Le chef d'établissement
	 	

- Deux questions
- Signature enseignants
- Cachet de l'établissement d'origine

=> Il revient à l'équipe pédagogique et au chef d'établissement de veiller à cette conformité, dans une démarche anticipée auprès des élèves absenteïstes.
 => Une copie papier ou numérique devra être conservée dans l'établissement d'origine du candidat.
 => Aucune transmission des fiches « questions » au SIEC ou au centre d'épreuves n'est nécessaire ou réglementairement prévue.
 => Les établissements d'inscription peuvent transmettre aux centres épreuves, une copie numérisée des fiches « question » signées de leurs candidats.

La fiche de questions



Opérations de contrôle menées par le centre, à l'accueil du candidat :



- Faire émarger le candidat ou la candidate
- Vérifier la présence de 2 questions sur la fiche

La question elle-même ne fait pas l'objet d'une évaluation. La commission ne peut pas remettre en cause la question. Il n'y a pas de mauvaise question. Ce qui importe, c'est la manière dont le candidat ou la candidate se saisit de la question et la traite. On évite ainsi la course à la « meilleure » question.

La fiche comporte deux questions

Interrogation du candidat ou de la candidate

La fiche n'a qu'une signature ?

La fiche n'est pas signée?

Le chef ou la cheffe de centre prend attache avec l'établissement d'inscription d'origine pour disposer, si possible, d'un duplicata possédant ces visas sinon il signale cet élément au jury d'indiquer cette anomalie sur le PV ; l'interrogation demeure possible

La fiche est raturée (blanco)

La fiche comporte une anomalie

- Déclarer l'anomalie sur le PV et sur la fiche d'interrogation du ou de la candidat(e)
- Avertir le chef ou la cheffe de centre
- Interroger le candidat ou la candidate

La fiche comporte une seule question

La fiche ne comporte aucune question

- Signaler la situation sur le PV et sur la fiche individuelle d'interrogation
- Faire une photocopie de la fiche questions du candidat ou de la candidate à agraffer à sa fiche individuelle d'interrogation
- Préciser au candidat ou à la candidate que la **passation de l'épreuve ne peut pas avoir lieu et** qu'il présentera l'épreuve de remplacement de septembre ; renseigner AB sur le bordereau de notation

La passation de l'épreuve



10 candidats sont convoqués par commissions et par jour

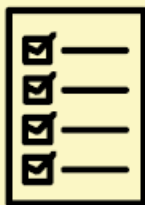
Horaires des vagues de convocations : 9:30 (4 candidats) / 10:50 (3 candidats) / 13:30 (3 candidats)

Première vague d'interrogation du premier jour neutralisée => réunion d'entente par centre animée par les coordinateurs/coordinatrices et le chef ou la cheffe de centre (8 candidats / 1ère jour 9h – 10h : Réunion d'entente / 10h10 : 2 candidats)

⚠ Les horaires de préparation et de passage sont adaptés en fonction de la majoration de temps accordée aux candidats concernés.



Pour chaque centre épreuve de grand oral, un examinateur ou une examinatrice « de réserve » par spécialité est affecté. Un représentant de chaque spécialité pivot est convoqué sur cette mission de réserve. Les professeurs de réserve convoqués sur cette mission sont présents lors de la première journée d'interrogation, dès 8h30. Ils remplacent les professeurs absents sur les commissions, le cas échéant.



Pour chaque candidat, le jury complète une fiche individuelle d'évaluation. Celle-ci est éditée via CYCLADES (accessible via le chemin Evaluation/Génération de document/fiches d'évaluation).

Après chaque journée d'interrogation et sous la responsabilité du chef ou de la cheffe de centre, le binôme d'examineurs et/ou examinatrices doit saisir les notes des candidats et des candidates.

La fiche individuelle d'évaluation



FICHE INDIVIDUELLE D'ÉVALUATION

NOM - Prénom :		SIEC - Académies de Créteil Paris Versailles	
Date de naissance :		Centre épreuve :	
N° inscription :	Classe :	Session : 2024	
Baccalauréat général		Commission - Lot :	
EDS :		Jour et heure :	
Préparation - début : ❌		fin : ❌	interrogation - début : ❌
		fin : ❌	1/1

EPREUVE ORALE TERMINALE : GRAND ORAL
Fiche à joindre **OBLIGATOIREMENT** au bordereau de notation
de l'épreuve orale terminale

Observations : <u>question choisie par le jury et traitée par le candidat</u>	
Appréciations du jury	Note/20
Nom-prénom examinateur 1 ❌	Nom-prénom examinateur 2 ❌
Signature ❌	Signature ❌

Pour chaque candidat ou candidate, les interrogateurs et interrogatrices prendront soin de mentionner sur cette fiche nominative :

- Les horaires de préparation (début et fin) ;
- Les horaires de passage (début et fin) ;
- Les noms et prénoms des examinateurs ou examinatrices ;
- La question choisie par le jury et traitée par le candidat ou la candidate



Ces informations doivent être obligatoirement et clairement renseignées pour prévenir tout risque de recours des candidats.

⚠ Les horaires de préparation et de passage sont à adapter en fonction de la majoration de temps accordée aux candidats concernés. ⚠

=> Après chaque journée d'interrogation et sous la responsabilité du/de la chef(fe) de centre, le binôme d'examineurs et/ou examinatrices doit saisir les notes des candidat(e)s.

La saisie des notes sur CYLADES doit être terminée pour le **jeudi 4 Juillet 12h00 au plus tard**.

Le support et le tableau pendant l'épreuve



Prévoir papier brouillon
en quantité suffisante

Modalités de l'épreuve du Grand oral

Le candidat dispose de 20 minutes de préparation pour mettre en ordre ses idées et réaliser, s'il le souhaite, un **support**. Ce support ne fait pas l'objet d'une évaluation. Pour son exposé, le candidat dispose du support qu'il a préparé.

i Qu'entend-on par **support** ?

Notes, trame de prise de parole, courbe, document illustratif, diagramme, formule mathématique, tableau...

Notes de service du 27 juillet 2021 relative à l'épreuve orale dite Grand oral de la classe de terminale des voies générale et technologique à compter de la session 2022, modifiée par la note de service publiée au BOEN n°36 du 28 septembre 2023.

Pendant les 20 minutes de préparation

Si le candidat prépare un support pour son exposé

- ▶ Y a-t-il un nombre exact de feuilles qui constituent le support ? **Non. Au choix du candidat**
- ▶ À qui est destiné le support ? **Au candidat uniquement**
- ▶ Le candidat peut-il donner son support au jury ? **Non**
- ▶ Le jury peut-il évaluer le support ? **Non**
- ▶ Le candidat doit-il créer un support spécifique pour le jury ? **Non**
- ▶ Le candidat peut-il montrer son support au jury ? **Oui**
- ▶ Quand peut-on utiliser le support ? **Durant les 2 temps de l'épreuve**

Si le candidat ne prépare pas un support pour son exposé

- ▶ Le candidat peut-il se préparer pendant 20 minutes sans rien écrire ? **Oui**
- ▶ Le candidat peut-il écrire pendant sa préparation sans pour autant fabriquer de support pour son exposé ? **Oui**
- ▶ Est-il limité dans le nombre de feuilles de papier dont il peut disposer pendant le temps de préparation ? **Non**
- ▶ L'absence de support empêche-t-elle la tenue de l'épreuve ? **Non**
- ▶ L'absence de support entraîne-t-elle des points en moins ? **Non**

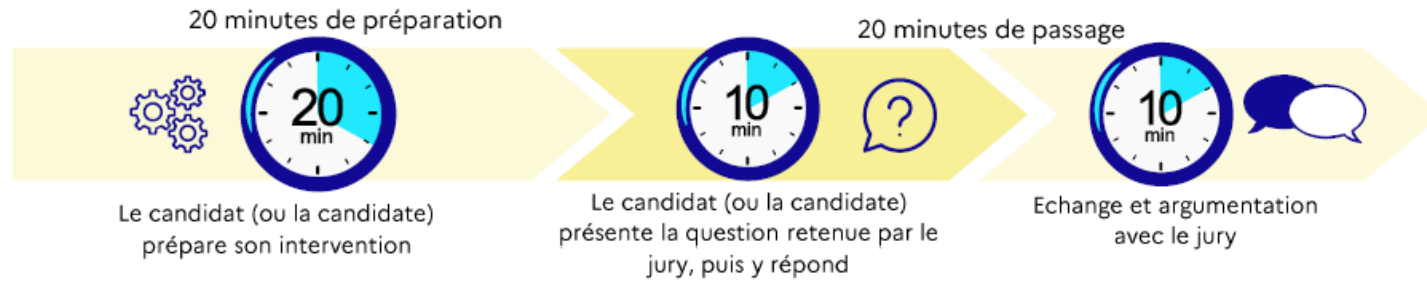
Durant l'épreuve

- ▶ Le candidat peut-il utiliser le tableau, s'il y en a un dans la salle d'examen ? **Oui, pendant le 2^e temps de l'épreuve**
- ▶ Le jury peut-il demander au candidat d'écrire (au tableau ou sur une feuille) ? **Non**
- ▶ Le jury peut-il demander au candidat de faire un exercice ? **Non**
- ▶ Le candidat peut-il répondre par écrit aux questions du jury ? **Non**

Aucun support du candidat
ne doit rester dans la salle de
passation

Le jury ne peut pas demander au
candidat ou à la candidate d'écrire
(tableau - feuille ...)

La posture du jury



Le jury n'hésite pas à rappeler la durée et les modalités des différents temps de l'épreuve.



Le jury n'hésite pas également, à indiquer discrètement au candidat ou à la candidate que le terme des dix minutes imparties approche.

Les examinateurs ou examinatrices interrogent le candidat ou la candidate pour l'amener à **préciser et à approfondir sa pensée**.

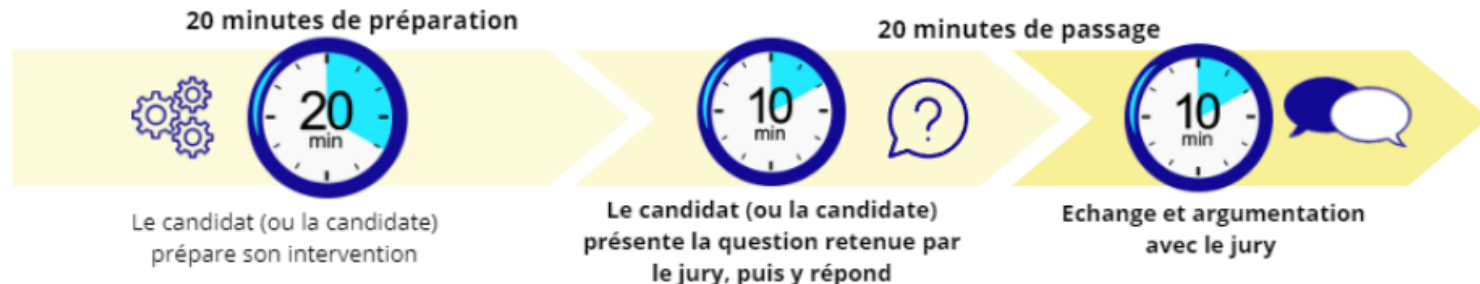
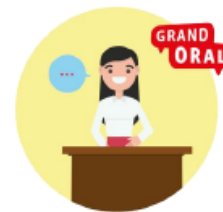
Ils posent des **questions en lien avec le premier temps de l'épreuve** : cette partie n'est pas une interrogation de connaissances pour elles-mêmes, mais un prolongement du premier temps. Les connaissances sont déjà évaluées par les épreuves écrites de spécialité.

Ils évaluent les **connaissances et les capacités argumentatives** du candidat ou candidate en lien avec la problématique traitée.

Pour les deux membres du jury, il est essentiel :

- de **prendre la parole de manière équilibrée**
- d'être à l'écoute du candidat ou de la candidate pour être en mesure d'évaluer notamment l'argumentation et les qualités de présentation

La posture du jury



Les différents temps doivent s'enchaîner :
le jury ne se concerte pas et ne prépare pas de questions ;
il construit ses relances au cours de la présentation orale puis à chaud au cours de l'échange.

Indiquer au candidat ou à la candidate qu'il peut s'asseoir



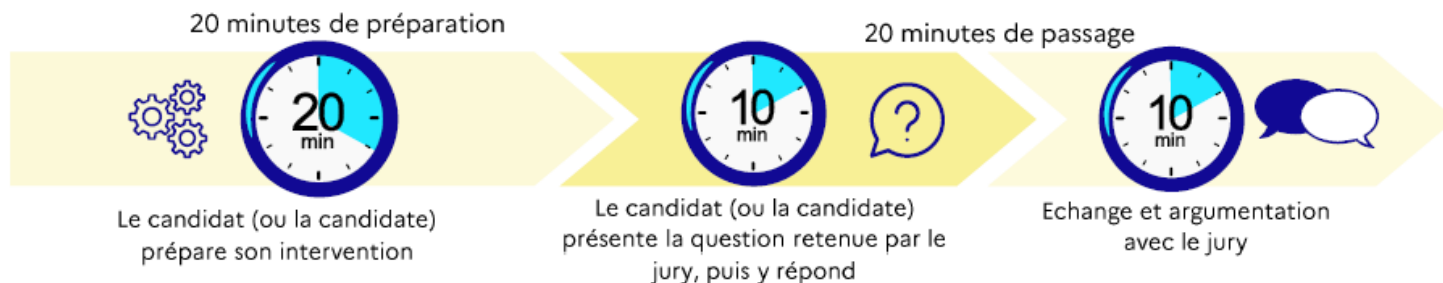
Être à l'écoute :

- Ne laisser transparaître aucun jugement pendant l'épreuve (écoute active)
- Créer un climat de confiance (neutralité bienveillante)
- Prendre en compte ce qu'a dit le candidat
- Équilibrer le temps d'intervention des 2 examinateurs
- Nourrir l'échange sans monopoliser la parole

- Poser des questions brèves et explicites
- En graduer la difficulté
- Adopter un tempo du questionnement qui laisse aux candidats le temps de réfléchir
- A contrario, éviter de rester trop longtemps sur un sujet, que ce soit pour pousser un candidat et évaluer quelles sont ses limites ou pour l'aider

La posture du jury

Des points de vigilance



Le support : Prendre en compte le support pour « suivre le propos du candidat ou de la candidate »



Rappel : Le support n'est pas obligatoire , il n'est pas évalué.

La qualité du support ne doit jamais être la variable d'ajustement de la note.

Se préparer à rebondir sur la parole plutôt que sur le support.



Le temps :



Si le candidat ou la candidate s'interrompt avant la fin des dix minutes, le jury le ou la relance puis, si le candidat ou la candidate souhaite passer au temps suivant de l'épreuve :

=> le jury l'indique sur la fiche individuelle d'évaluation.

=> La durée de l'entretien du temps 2 n'en est pas allongée, et demeure bien de strictement 10 minutes.

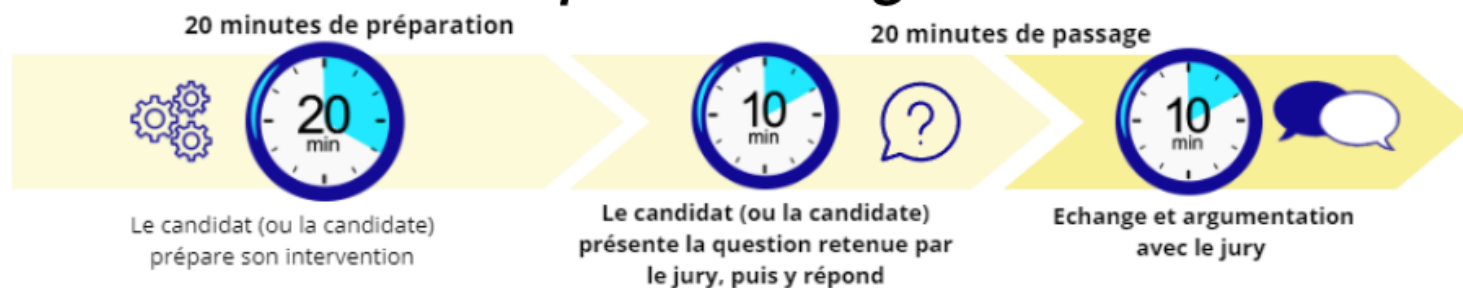
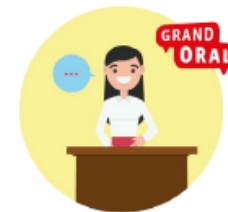
=> Le jury fait preuve de tolérance sur la durée en cette première année du temps 1 allongé.

Indiquer discrètement au candidat ou à la candidate vers la 9^{ème} minute qu'il est temps de conclure :

=> le temps 1 ne peut excéder 10 minutes.

La posture du jury

Des points de vigilance



L'entretien s'appuie sur la présentation, les questions sont liées à la prestation du candidat ou de la candidate, le jury doit donc :

- Échanger avec le candidat ou la candidate **en s'appuyant sur les connaissances en lien avec la question et non, interroger sur les connaissances**
- Éprouver les compétences argumentatives et d'échange, en lien avec la présentation
- Amener à préciser et à approfondir sa pensée



Pour les spécialités LLCE et AMC, ***l'utilisation de la LVE relève du choix du candidat ou de la candidate***

Si le candidat ou la candidate a réalisé une partie du 1er temps en LVE :

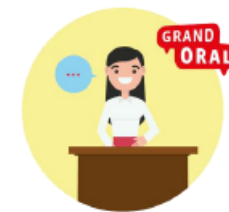
- 1 ou 2 questions en LVE possibles
- Réponse en français ou en LVE

L'évaluation de l'épreuve



	Qualité orale de l'épreuve	Qualité de la prise de parole en continu	Qualité des connaissances	Qualité de l'interaction	Qualité et construction de l'argumentation
très insuffisant	Difficilement audible sur l'ensemble de la prestation. Le candidat ne parvient pas à capter l'attention.	Énoncés courts, ponctués de pauses et de faux démarrages ou énoncés longs à la syntaxe mal maîtrisée.	Connaissances imprécises, incapacité à répondre aux questions, même avec une aide et des relances.	Réponses courtes ou rares. La communication repose principalement sur l'évaluateur.	Pas de compréhension du sujet, discours non argumenté et décousu.
insuffisant	La voix devient plus audible et intelligible au fil de l'épreuve, mais demeure monocorde. Vocabulaire limité ou approximatif.	Discours assez clair, mais vocabulaire limité et énoncés schématiques.	Connaissances réelles, mais difficulté à les mobiliser en situation à l'occasion des questions du jury.	L'entretien permet une amorce d'échange. L'interaction reste limitée.	Début de démonstration, mais raisonnement lacunaire. Discours insuffisamment structuré.
satisfaisant	Quelques variations dans l'utilisation de la voix ; prise de parole affirmée. Il utilise un lexique adapté. Le candidat parvient à susciter l'intérêt.	Discours articulé et pertinent, énoncés bien construits.	Connaissances précises, une capacité à les mobiliser en réponses aux questions du jury avec éventuellement quelques relances	Répond, contribue, réagit. Se reprend, reformule en s'aidant des propositions du jury.	Démonstration construite et appuyée sur des arguments précis et pertinents.
très satisfaisant	La voix soutient efficacement le discours. Qualités prosodiques marquées (débit, fluidité, variations et nuances pertinentes, etc.). Le candidat est pleinement engagé dans sa parole. Il utilise un vocabulaire riche et précis.	Discours fluide, efficace, tirant pleinement profit du temps et développant ses propositions.	Connaissances maîtrisées, les réponses aux questions du jury témoignent d'une capacité à mobiliser ces connaissances à bon escient et à les exposer clairement.	S'engage dans sa parole, réagit de façon pertinente. Prend l'initiative dans l'échange. Exploite judicieusement les éléments fournis par la situation d'interaction.	Maîtrise des enjeux du sujet, capacité à conduire et exprimer une argumentation personnelle, bien construite et raisonnée.

L'évaluation de l'épreuve Des points de vigilance



- Le jury est conscient des biais :
- Effet de halo (première impression, etc.)
 - Contexte (son propre état, etc.)
 - Stéréotype
 - Tenue du/de la candidat(e)

- Ne pas évaluer - Ne pas pénaliser :
- L'absence d'utilisation de la LVE (si LLCE/AMC)
 - La question, le support
 - Les connaissances comme lors les épreuves spécialité

La question ne doit pas être évaluée.
La prestation du candidat ou de la candidate n'est pas évaluée sur la question proposée mais sur les réponses apportées

⚠ Pour faciliter le travail des commissions, il est recommandé de justifier la note par une appréciation qui précise les compétences éventuellement échouées. ⚠

Il est conseillé que chaque membre du jury procède à un **positionnement individuel de la prestation** de la candidate ou du candidat **avant la concertation commune, qui doit amener à un consensus** qui permet au jury de s'accorder sur la qualité de la prestation au regard des compétences observées chez le candidat.

Il ne s'agit donc pas de faire la moyenne de deux notes individuelles.

Il est recommandé aux jurys, d'ajuster à la fin de chaque journée les évaluations, avant de saisir les notes.



Des coordonnateurs et des coordonnatrices présents dans les centres (réunion d'accueil en centre le 1er jour) peuvent faciliter ces échanges, répondre et transmettre des questions.

L'évaluation de l'épreuve

Des points de vigilance



La grille constitue un outil dont le jury peut se saisir pour étayer et motiver son évaluation au regard des différentes compétences que met en jeu l'épreuve.

Capacité à exposer clairement ses idées aux deux membres du jury,
 Capacité à convaincre
 Capacité à témoigner de la qualité et de la solidité des connaissances liées à l'exposé

	Qualité orale de l'épreuve	Qualité de la prise de parole en continu	Qualité des connaissances	Qualité de l'interaction	Qualité et construction de l'argumentation
insuffisant	Difficilement audible sur l'ensemble de la prestation. Le candidat ne parvient pas à capter l'attention.	Énoncés courts, ponctués de pauses et de faux démarrages ou énoncés longs à la syntaxe mal maîtrisée.	Connaissances imprécises, incapacité à répondre aux questions, même avec une aide et des relances.	Réponses courtes ou rares. La communication repose principalement sur l'évaluateur.	Pas de compréhension du sujet, discours non argumenté et décousu.
insuffisant	La voix devient plus audible et intelligible au fil de l'épreuve, mais demeure monotone. Vocabulaire limité ou approximatif.	Discours assez clair, mais vocabulaire limité et énoncés schématiques.	Connaissances réelles, mais difficulté à les mobiliser en situation à l'occasion des questions du jury.	L'entretien permet une amorce d'échange. L'interaction reste limitée.	Début de démonstration, mais raisonnement lacunaire. Discours insuffisamment structuré.
satisfaisant	Quelques variations dans l'utilisation de la voix ; prise de parole affirmée. Il utilise un lexique adapté. Le candidat parvient à susciter l'intérêt.	Discours articulé et pertinent, énoncés bien construits.	Connaissances précises, une capacité à les mobiliser en réponses aux questions du jury avec éventuellement quelques relances.	Répond, contribue, réagit. Se reprend, reformule en s'aidant des propositions du jury.	Démonstration construite et appuyée sur des arguments précis et pertinents.
satisfaisant	La voix soutient efficacement le discours. Qualités prosodiques marquées (débit, fluidité, variations et nuances pertinentes, etc.). Le candidat est pleinement engagé dans sa parole. Il utilise un vocabulaire riche et précis.	Discours fluide, efficace, tirant pleinement profit du temps et développant ses propositions.	Connaissances maîtrisées, les réponses aux questions du jury témoignent d'une capacité à mobiliser ces connaissances à bon escient et à les exposer clairement.	S'engage dans sa parole, réagit de façon pertinente. Prend l'initiative dans l'échange. Exploite judicieusement les éléments fournis par la situation d'interaction.	Maîtrise des enjeux du sujet, capacité à conduire et exprimer une argumentation personnelle, bien construite et raisonnée.

L'évaluation

Appréciation de l'ensemble de la prestation du candidat ou de la candidate

Pas de répartition des points entre les deux temps de l'épreuve

Pas de répartition des points entre chaque colonne de la grille

Pas évaluation analytique attribuant des points à chaque case de la grille

L'évaluation de l'épreuve Démarche académique



L'évaluation de la prestation du candidat ou de la candidate est globale, conjointe et concertée

=> Convertir globalement l'évaluation des compétences en une note

Une excellente prestation pourra obtenir entre 18 et 20

Seuls des cas exceptionnels (refus de l'exposé initial, réponse inappropriée...) entraînent une note inférieure à 4

Les flèches représentent les niveaux de maîtrise atteints pour chacune des « qualités » de la grille

Qualité visée de l'épreuve	Qualité de la prise de parole en public	Qualité des connaissances	Qualité de l'exposition	Qualité et construction de l'argumentation	
Difficilement audible, incompréhensible de la prestation. Le candidat ne parvient pas à capter l'attention.	Énonciation peu audible, peu compréhensible, débit trop lent ou trop rapide.	Contenus descriptifs, peu riches, peu structurés, peu pertinents.	Manque de maîtrise de la prise de parole en public, débit trop lent ou trop rapide.	Peu de connaissances, peu de liens entre les connaissances et l'actualité.	TI
La voix devient monotone et inaudible au fil de l'exposé, notamment en conclusion.	Discours peu audible, mais compréhensible, débit correct.	Contenus descriptifs, peu riches, peu structurés, peu pertinents.	L'attention parvient à capter l'attention.	Début de démonstration mais argumentation peu structurée.	I
Quelques variations dans l'utilisation de la voix, prise de parole affaiblie, débit un peu trop rapide.	Discours audible et compréhensible, débit correct.	Contenus descriptifs, peu riches, peu structurés, peu pertinents.	Équilibre, contenu, rythme, débit corrects.	Démonstration structurée et argumentation pertinente.	S
La voix est audible et efficace, débit correct, variations et pauses pertinentes, etc.	Discours audible, efficace, débit correct, variations et pauses pertinentes, etc.	Contenus descriptifs, peu riches, peu structurés, peu pertinents.	Équilibre, contenu, rythme, débit corrects.	Maîtrise des enjeux du sujet, capacité à conduire et argumenter une argumentation pertinente, bien construite et structurée.	S

Note à partir de 4 : prestations dans le cadre de l'épreuve
Note inférieure à 4 : situations exceptionnelles

Qualité visée de l'épreuve	Qualité de la prise de parole en public	Qualité des connaissances	Qualité de l'exposition	Qualité et construction de l'argumentation	
Difficilement audible, incompréhensible de la prestation. Le candidat ne parvient pas à capter l'attention.	Énonciation peu audible, peu compréhensible, débit trop lent ou trop rapide.	Contenus descriptifs, peu riches, peu structurés, peu pertinents.	Manque de maîtrise de la prise de parole en public, débit trop lent ou trop rapide.	Peu de connaissances, peu de liens entre les connaissances et l'actualité.	TI
La voix devient monotone et inaudible au fil de l'exposé, notamment en conclusion.	Discours peu audible, mais compréhensible, débit correct.	Contenus descriptifs, peu riches, peu structurés, peu pertinents.	L'attention parvient à capter l'attention.	Début de démonstration mais argumentation peu structurée.	I
Quelques variations dans l'utilisation de la voix, prise de parole affaiblie, débit un peu trop rapide.	Discours audible et compréhensible, débit correct.	Contenus descriptifs, peu riches, peu structurés, peu pertinents.	Équilibre, contenu, rythme, débit corrects.	Démonstration structurée et argumentation pertinente.	S
La voix est audible et efficace, débit correct, variations et pauses pertinentes, etc.	Discours audible, efficace, débit correct, variations et pauses pertinentes, etc.	Contenus descriptifs, peu riches, peu structurés, peu pertinents.	Équilibre, contenu, rythme, débit corrects.	Maîtrise des enjeux du sujet, capacité à conduire et argumenter une argumentation pertinente, bien construite et structurée.	S

Très insuffisant
Entre 6 et 8 ?

Satisfaisant
Entre 12 et 16 ?

Qualité visée de l'épreuve	Qualité de la prise de parole en public	Qualité des connaissances	Qualité de l'exposition	Qualité et construction de l'argumentation	
Difficilement audible, incompréhensible de la prestation. Le candidat ne parvient pas à capter l'attention.	Énonciation peu audible, peu compréhensible, débit trop lent ou trop rapide.	Contenus descriptifs, peu riches, peu structurés, peu pertinents.	Manque de maîtrise de la prise de parole en public, débit trop lent ou trop rapide.	Peu de connaissances, peu de liens entre les connaissances et l'actualité.	TI
La voix devient monotone et inaudible au fil de l'exposé, notamment en conclusion.	Discours peu audible, mais compréhensible, débit correct.	Contenus descriptifs, peu riches, peu structurés, peu pertinents.	L'attention parvient à capter l'attention.	Début de démonstration mais argumentation peu structurée.	I
Quelques variations dans l'utilisation de la voix, prise de parole affaiblie, débit un peu trop rapide.	Discours audible et compréhensible, débit correct.	Contenus descriptifs, peu riches, peu structurés, peu pertinents.	Équilibre, contenu, rythme, débit corrects.	Démonstration structurée et argumentation pertinente.	S
La voix est audible et efficace, débit correct, variations et pauses pertinentes, etc.	Discours audible, efficace, débit correct, variations et pauses pertinentes, etc.	Contenus descriptifs, peu riches, peu structurés, peu pertinents.	Équilibre, contenu, rythme, débit corrects.	Maîtrise des enjeux du sujet, capacité à conduire et argumenter une argumentation pertinente, bien construite et structurée.	S

Insuffisant / moyen
Entre 8 et 12 ?

Note entre 10 et 12 : prestations moyennes
Note entre 8 et 10 : prestations insuffisantes

Qualité visée de l'épreuve	Qualité de la prise de parole en public	Qualité des connaissances	Qualité de l'exposition	Qualité et construction de l'argumentation	
Difficilement audible, incompréhensible de la prestation. Le candidat ne parvient pas à capter l'attention.	Énonciation peu audible, peu compréhensible, débit trop lent ou trop rapide.	Contenus descriptifs, peu riches, peu structurés, peu pertinents.	Manque de maîtrise de la prise de parole en public, débit trop lent ou trop rapide.	Peu de connaissances, peu de liens entre les connaissances et l'actualité.	TI
La voix devient monotone et inaudible au fil de l'exposé, notamment en conclusion.	Discours peu audible, mais compréhensible, débit correct.	Contenus descriptifs, peu riches, peu structurés, peu pertinents.	L'attention parvient à capter l'attention.	Début de démonstration mais argumentation peu structurée.	I
Quelques variations dans l'utilisation de la voix, prise de parole affaiblie, débit un peu trop rapide.	Discours audible et compréhensible, débit correct.	Contenus descriptifs, peu riches, peu structurés, peu pertinents.	Équilibre, contenu, rythme, débit corrects.	Démonstration structurée et argumentation pertinente.	S
La voix est audible et efficace, débit correct, variations et pauses pertinentes, etc.	Discours audible, efficace, débit correct, variations et pauses pertinentes, etc.	Contenus descriptifs, peu riches, peu structurés, peu pertinents.	Équilibre, contenu, rythme, débit corrects.	Maîtrise des enjeux du sujet, capacité à conduire et argumenter une argumentation pertinente, bien construite et structurée.	S

Très satisfaisant
Entre 16 et 20 ?

Les aménagements de l'épreuve



Les demandes d'adaptation ou d'aménagements peuvent porter particulièrement sur :

1. Une majoration du temps de préparation et/ou du temps de passation de l'épreuve ;
2. Une brève pause en raison de la fatigabilité de certains candidats (déductible du temps de passation) ;
3. Une accessibilité des locaux et une installation spécifique de la salle ;
4. Des aides techniques ou du matériel, apportés par le candidat ou fournis par l'établissement : utilisation d'une tablette ou d'un ordinateur équipé d'un logiciel spécifique le cas échéant (logiciel de retour vocal par exemple) que l'élève est habitué à utiliser en classe, mais vidé de ses dossiers ou fichiers et hors connexion ;
5. La communication : le port, par au moins un membre du jury, d'un micro haute fréquence (HF), une énonciation claire et simple des questions en face du candidat afin de faciliter une lecture labiale le cas échéant ou toute autre modalité d'adaptation ;
6. Les aides humaines :
 - un secrétaire reformulant une question ou expliquant un sens second ou métaphorique, rassurant le candidat ou apportant toute autre aide requise ;
 - un enseignant spécialisé dans les troubles des fonctions auditives le cas échéant ;
 - un interprète en langue des signes française (LSF) ou un codeur en langage parlé complété (LPC).
7. D'autres adaptations possibles :
 - fournir une transcription écrite (avec ou sans aide humaine) pour la présentation orale de la question ;
 - répondre par écrits brefs (avec ou sans aide humaine) lors des échanges avec le jury ;
 - la présence dans les membres du jury d'au moins une personne maîtrisant la LSF ou le code LPC, le cas échéant, sera préférée à la présence d'un interprète ou d'un codeur ;
 - toute autre mesure favorisant les échanges avec le jury et conforme à la réglementation en vigueur.

Textes de référence

[Définition de l'épreuve orale dite Grand oral de la classe de terminale de la voie technologique \(version consolidée mars 2024\)](#)

[Définition de l'épreuve orale dite Grand oral de la classe de terminale de la voie générale \(version consolidée mars 2024\)](#)

Les aménagements de l'épreuve

Des points de vigilance



L'ensemble des compétences peut être impacté et poser des difficultés aux candidats et candidates à besoins particuliers.

Les compétences touchées sont cependant variables selon les troubles et le candidat lui-même. **Pour deux candidats présentant les mêmes troubles apparents, les compétences peuvent être très variables.**

Les candidats et candidates disposant d'aménagements peuvent disposer d'un temps majoré pour la préparation et/ou la passation de l'oral, ils peuvent également disposer d'un temps de pause.



La grille d'évaluation indicative est la même, que le candidat ou la candidate dispose d'aménagements d'épreuve ou non.

« Le jury veillera à adopter une attitude bienveillante et ouverte afin de permettre d'évaluer les objectifs de l'épreuve dans le respect des compétences spécifiques du candidat ».

Des ressources académiques et nationales



<https://eduscol.education.fr/document/46243/download?attachment>

La présentation de l'épreuve sur le site Eduscol



PRÉSENTATION DU GRAND ORAL

Présentation de l'épreuve
Le support
Textes réglementaires

RESSOURCES

Ressources Eduscol
Ressources académique
Des vidéos « conseil » pour accompagner les élèves
Est-ce une question de grand oral ?
Encore du mal à trouver une question ?
Questions-réponses
Un jeu de cartes pour préparer l'oral
Les petits tutoriels du grand Oral
Formation académiques sur l'Oral

MASTERCLASSES

Masterclasse du 14 octobre 2020
Masterclasse du 20 mai 2020

Le site académique dédié et le vademecum académique prochainement en ligne sur Ariane

Foire aux questions ?

« Grand oral »

Avril 2024

<https://eduscol.education.fr/document/57603/download?attachment>